



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER DES CHANTIERS

22 Septembre 2011

Président : Michel BANCAL

Vice-président : François-Gilles CHATELUS

Secrétaire : Philippe LEMANT

Invités : M. Serge CLAUDEL, Directeur des services techniques de la ville

Mme Catherine BIASS-MORIN, Directrice des jardins et espaces verts

Présents :

Mmes : BACQUEYRISSES, BOUCHE-FLORIN, DUFLOCQ

MM : BARRIERE, PERESSE, PHILIPPE, QUINIO, SENTILHES, SORRIAUX, THIOU

Excusés :

Mmes DAUCHY, HADINGER, MM. COUSSIEU, D'AUBERT, MERLE

I) Présentation des travaux de restauration du cimetière des Gonards

M. Claudel effectue cette présentation à partir de la projection d'un « Power Point ».

Il s'agit de la restauration du porche et du petit pavillon d'entrée appartenant au patrimoine vernaculaire, pavillon du XIXème siècle d'un certain cachet même si ne relevant pas des monuments historiques. Malgré cela, il a été obtenu une subvention du conseil général du fait de son cachet en 2008.

Coût de l'opération : 300 000 euros dont 150 000 € de subvention du Conseil Général.

Ce cimetière de grande taille (12,5 hectares) est le plus grand des quatre cimetières de Versailles.

Les travaux ont commencé en avril 2011 et se sont achevés l'été dernier. Il s'agit d'un beau travail sur les pierres, la meulière, les enduits; le PVC des fenêtres a été remplacé par des menuiseries plus fines, d'un beau gris.

Restauration du beau portail du XIXème siècle

Un lieu d'accueil et d'information des familles a été aménagé dans le local à droite de l'entrée. Ce service est informatisé.

De l'autre côté, on a créé un local rénové, chauffé et clos pour permettre aux familles d'attendre à l'abri des intempéries.

A l'étage, se trouve un logement pour le gardien qui ouvre et ferme le cimetière. Il a des astreintes avec roulement avec d'autres collègues pour les samedis et dimanches.

Michel Bancal relève que la restauration de l'entrée de ce cimetière permettra un regard plus agréable sur l'endroit malgré son aspect « village traversé par une grande route ».

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Michel BANCAL/François-Gilles CHATELUS

RP1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 69 - Télécopieur : 01 30 97 84 94

Site Internet : <http://www.versailles.fr>

Zero phyto dans les cimetières

Mme Biass-Morin indique que c'est une des premières fois que cette option a été appliquée, en France, pour l'aménagement et l'entretien d'un cimetière.

Les travaux ont commencé en 2009, non sans difficultés entre pluies brutales, neige et coups de chaleur.

Du fait des contraintes d'accès entre les tombes et de la diminution de l'entretien par les familles, il y avait du travail à faire : montée à graines qui se ressèment, fleurissement au pied de chaque croix du cimetière du souvenir de 1914-1918, paillage en bois pour éviter les mauvaises herbes, tapis de sédum, plantes basses et plantation de roses trémières.

Engazonnement par semis

Minéralisation des allées inter-concessions ce qui rend le sol homogène et donc moins dangereux à la marche.

Création de 6 caveaux autonomes pour les indigents, la ville payant l'enterrement et la sépulture ; le pourtour en sera fleuri.

Engazonnement au pourtour des sépultures des enfants et plantation de rosiers grimpants.

Dans le cimetière haut : création d'une prairie fleurie, plantation de 18 000 narcisses et implantation d'une ruche pour abeilles en 2010. Sans doute à cause de l'absence de pesticides, les abeilles y prospèrent. La première récolte de miel a été donnée aux jardiniers en récompense de leur travail, les récoltes ultérieures seront attribuées aux jeunes mariés de la ville. L'entreprise partenaire, quant à elle, gardera 50% de la production.

Projets 2012 : engazonnement des accotements en trottoir ; suppression de haies inutiles et inesthétiques ; création d'un jardin d'accueil avec fleurissement à l'entrée pour les familles.

Questions : Que faire vis-à-vis de la résurgence des nappes phréatiques ? On n'installe pas de sépultures sur les lieux proches de ces nappes.

Sur la ville : l'engazonnement sur l'avenue de Paris commence, cette année, à verdier.

Les projets de réaménagements des contre-allées : Quel est le calendrier ? On essaye de faire une tranche par an mais la surface est colossale. On commence par la section Vergennes – Marie Curie.

Devant Marie Curie, se posent les problèmes de l'accès au parking des deux roues qui doivent passer sur le trottoir, de la saleté (mégots et cannettes de bière), des racines des arbres endommagées par les voitures qui montent sur le talus, ... En fait, les responsabilités sont multiples : propreté, balayage même deux fois par jour ne suffisent pas ; éducation civique mais par qui ; partage du travail entre les services techniques et la voirie. M. Claudel va revoir ces problèmes avec le responsable propreté.

Il faut sensibiliser les gens qui ont des jardins au zéro phyto. Les jardiniers ont un rôle pédagogique

Un conseiller précise qu'en tant que jardinier il n'emploie pas de pesticides dans son jardin de la pièce d'eau des suisses et qu'ils sont cent à le faire. Cela permet aux abeilles d'en profiter. Remarque : le rendement des abeilles est bien supérieur en zone urbaine sans pesticides qu'à la campagne avec pesticides.

Qu'en est-il des plantes retombantes, rue Jean Mermoz, à la sortie du tunnel (qui éloignent les tags, M.Bancal)? On a replanté des plantes grimpantes mais on craint que cela ne marche pas car plantés dans des espaces de 20 X 20 (trop peu de terre végétale pour pousser).

M.Bancal : un grand merci aux deux intervenants

II Quelques informations sur le projet d'aménagement des Chantiers (Michel Bancal)

Il y a délibération au prochain conseil municipal sur l'achat définitif des terrains par la ville, terrains de la SERNAM.

En 2012 le percement des étangs devrait commencer et en 2013 seront finis une partie de l'ouverture des jardins et le cheminement le long des étangs Gobert pour piétons et cyclistes.

Il est prévu de garder un maximum de surface de la grande halle dont une partie servira de parking à vélos. L'usage de la partie restante est à l'étude.

Les jardins seront aménagés par M. Michel Desvignes, paysagiste renommé.
Côté constructions ? Cela se finalise mais sera un peu plus long.

La gare routière, quel est le calendrier ? Cela se fera avec le reste mais il faudra attendre la fin du chantier des constructions.

Le Maire, qui a dépensé beaucoup d'énergie pour ce projet d'aménagement, a prévu de venir faire part de son état d'avancement à un prochain conseil de quartier.

III Quelques perspectives de ce conseil pour cette année ?

Il est évoqué les « *promenades urbaines* » réalisées en relation avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Il s'agit, avec un focus sur divers aspects sociaux, de découvrir aussi les façades présentant des particularités intéressantes. Les habitants pourraient participer à ces promenades. Il y a ainsi une promenade toute prête qui pourrait être proposée après les vacances de la Toussaint. Rapprochement avec le CAUE dans cette perspective.

NB. Le CAUE dépend du conseil général et est financé par la taxe départementale sur les permis de construire.

Accueil des nouveaux arrivants

Il y a eu peu de monde (membres du conseil de quartier ou nouveaux arrivants) lors du premier essai.

Il est donc prévu d'améliorer le « faire savoir » en réalisant un tract annonçant l'évènement, tract à distribuer chez les boulangers, pharmaciens, écoles, etc...

Le service de la Communication réalisera ce tract.

Une distribution sera faite chez les boulangers, à la mosquée, chez les pharmaciens, à l'école Sainte Agnès, à l'UIA, au niveau des logements sociaux.

La ville pourra le distribuer dans les écoles publiques et les crèches.

La date est fixée au 19 novembre 2011.

Un conseiller demande « pour leur dire quoi ? » Leur expliquer le fonctionnement du conseil et leur donner les plaquettes de la ville. Leur permettre de questionner les conseillers.

Maison de quartier : où en est-on ? Il y a deux maisons dont l'acquisition par la ville est prévue. Cependant, des mouvements d'achat et revente à l'office d'HLM ont retardé la possibilité d'extension. De toute façon, il est prévu de partager cette extension avec l'accueil de la petite enfance. L'affaire est donc en cours, on en reparlera.

Circulation : (Mme Anne Bouche-Florin, M. Jean-Pierre Philippe, M. François Barrière, au nom de la commission « circulation et stationnement »)

Trois points, intéressant cette question, ont été étudiés avec le service de la voirie :

- Rue Benjamin Franklin : donner plus de place au circuit des piétons par l'apposition d'une bande de peinture (à l'étude et à tester) ;

- Rue de Noailles : tester pendant deux mois, à fréquence significative, un sens unique depuis la place des Francine jusqu'à la rue des Etats Généraux. L'essai préalable ayant eu lieu pendant l'été n'est pas considéré comme suffisamment significatif. Le conseil y est favorable à l'unanimité de ses membres présents ;

- Déplacement de l'arrêt du bus B, situé rue des Etats Généraux devant la boulangerie, 200 m plus haut, devant la vitrine des militaires, pour éviter les embouteillages. Et pour le même motif, supprimer l'arrêt du bus G qui fait double emploi avec l'arrêt Raymond Poincaré. Le conseil y est favorable à l'unanimité de ses membres présents et demande à la ville de négocier cela avec Phébus.

Prochain conseil : le jeudi 1^{er} décembre 2011

(NB. M. Philippe Lemant ne pouvant assister à cette séance, M. François Barrière est sollicité pour le remplacer dans son rôle de secrétaire.)